



## Succession : comment trouver l'origine des fonds

Par **Leam**, le **19/10/2020** à **23:13**

Bonjour,

Voici les faits ainsi que ma question :

Dans le cadre d'une succession suite au décès de Mr x, marié en seconde noce à Mme y : Mr X avait déjà un enfant et Mme Y également , ce dernier adopté ensuite par Mr x.

Une donation de Mme Y a son fils, d un bien immobilier : Au document notarié confirmant cette donation il est bien indiqué que Mme Y avait acquis ce bien seule (peu de temps après son fructueux mariage avec Mr X).

Cette donation de Mme Y ne rentre donc pas dans la succession de Mr X.

Or, se pourrait il que Mr X ait payé cet immeuble pour Mme Y (dans le but plus que probable et recherché de léser son 1er et propre enfant)? Comment connaître l'origine des fonds ayant permis à Mme Y d'acquérir cet immeuble, plus 30 ans après son acquisition ?

Merci d'avance de votre réponse

Par **Visiteur**, le **19/10/2020** à **23:33**

Bonjour

Sans un commencement de preuve, vous ne pourrez pas démontrer une éventuelle donation cachée.

Êtes vous certain qu'il n'y aurait eu aucune donation entre époux et quel était leur régime matrimonial ?

Par **Leam**, le **20/10/2020** à **07:14**

Il s'agissait d un mariage sous le régime de la séparation des biens.

Quant à une éventuelle donation entre époux il ne semble pas, puisque il est indiqué que l'immeuble a été acquis par Mme y sur l acte de donation qui en a été faite à son enfant

quelques années après